

# RÉSULTATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2020

## AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2021

Messieurs les actionnaires de la société anonyme SOFAC, au capital de 193.200.000 dirhams, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 Mars 2021 à 15h à Casablanca au siège social, sis à 57 - Boulevard ABDELMOUMEN, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2020; Lecture et examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2020; Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
2. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
3. Examen du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées aux articles 56 et 57 de la loi n°17/95 du 30 août 1996 tel que modifié et complété par le dahir n° 1-15-106 du 29 juillet 2015 relatif à la société anonyme ;
4. Renouvellement de mandat
5. Démission d'administrateurs
6. Cooptation d'Administrateurs
7. Jetons de présence ;
8. Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
9. Pouvoirs pour dépôts et formalités.

### MODALITES DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à cette Assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un certificat attestant le dépôt d'au moins une (1) action auprès d'un établissement agréé cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 78-12, disposent d'un délai de (10) dix jours à compter de la publication du présent avis de convocation pour demander, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social, l'inscription des projets de résolution à l'ordre du jour de l'assemblée.

Les actionnaires seront accueillis au siège social, sis à 57 - Boulevard ABDELMOUMEN - Casablanca

### DONNEES DE CONTACT :

- **MME SOUAD SENNOUNI**  
- Tél : 05-22-42-96-14

### PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2021

#### 1<sup>ère</sup> résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes de l'exercice 2020, tels qu'ils ont été établis et présentés et faisant ressortir un bénéfice net comptable **Dix-sept millions trois cent vingt-cinq mille six cent cinquante-six dirham et soixante-seize centimes 17.325.656,76DH** pour les comptes sociaux.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du conseil d'Administration et aux Commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2020.

#### 2<sup>ème</sup> résolution : Affectation du résultat

L'assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

Décide d'affecter le Bénéfice net comptable de 2020 à hauteur de Dix-sept millions trois cent vingt-cinq mille six cent cinquante-six dirhams et soixante-seize centimes **(17.325.656,76 DH)** au report à nouveau, portant celui-ci à Cent soixante-douze millions trois cent quatre-vingt-trois mille huit cent seize dirhams et trente-quatre centimes **(172.383.816,34 DH)**.

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tel qu'ils lui ont été présentés

#### 3<sup>ème</sup> résolution : Conventions visées A l'article 56 et 57

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 56 et 57 de la loi 17-95 du 30 août 1996 telle que modifiée et complétée par la loi n° 78-12 promulguée par le dahir n° 1-15-106 du 29 juillet 2015, approuve ses conclusions.

#### 4<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement de mandat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle le mandat en qualité d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration, pour six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026 :

- **Monsieur Lotfi SEKKAT**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle le mandat en qualité d'Administrateur pour six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026 :

- **Monsieur Youssef BELHADJ**

#### 5<sup>ème</sup> résolution : Démission d'Administrateur

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Morad MIMOUNI de ses fonctions d'Administrateur.

A ce titre, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à Monsieur Morad MIMOUNI de sa gestion durant toute la durée de son mandat.

#### 6<sup>ème</sup> résolution : Cooptation d'Administrateurs

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation Monsieur Brahim ZEKHNINI en qualité d'Administrateur pour six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026, en remplacement de Monsieur Morad MIMOUNI.

Remerciant les membres de l'Assemblée de la confiance qu'il veut bien leur témoigner, l'Administrateur ainsi nommé accepte les fonctions qui viennent de leur être confiées.

#### 7<sup>ème</sup> résolution : Quitus aux Administrateurs

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus définitif et sans réserve pour leur gestion durant l'exercice 2020.

#### 8<sup>ème</sup> résolution : Jetons De présence

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de ne pas distribuer des jetons de présence.

#### 9<sup>ème</sup> résolution : Délégation de pouvoirs

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Extraits de notes annexes aux comptes consolidés au 31/12/2020

### PREAMBULE

#### REFERENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1er janvier 2020 avec bilan d'ouverture et au 1 janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

#### BASES DE PRESENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

#### PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

#### Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

#### Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin décembre 2020, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2019		31/12/2020		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100%	100%	100%	100%	Consolidante
SOFASSUR	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »	100%	100%	100%	100%	Intégration globale

### MÉTHODES COMPTABLES

#### IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

#### CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16 :

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations;
- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

#### Méthode de transition :

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019.

#### Exemptions d'utilisation :

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD).

Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

## JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

- **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;

- **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

## IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
  - Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
  - Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
  - Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

### Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

### Dépréciation des instruments financiers

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI)

### La norme IFRS 9 introduit :

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
  - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois "Through the cycle"
  - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

### Modèle à 3 stages :

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

**Stage 1** : loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois.

**Stage 2** : reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie total du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

**Stage 3** : comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

### Options de staging retenu par SOFAC :

- Bucket 1: Aucun impayé ;
- Bucket 2 : 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite ;
- Bucket 3 (défaut) : Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- **La Probabilité de Défaut (PD)** : représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).

- **La LGD (Loss Given Default)** : représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.

- **L'EAD (Exposure At Default)** : représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.

- **L'ECL (Expected Credit Loss)** : représente la perte de crédit attendue à maturité.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

**Le modèle du coût amorti** correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

**Le modèle de la réévaluation** peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable.

Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

**La juste valeur :** correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

**La valeur résiduelle :** correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

**La durée d'utilité :** désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Categorie	Libelle	Nature de la valeur retenue
Immeubles d'exploitation	Siege SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Étanchéité, électricité, précâblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

## COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

### Comptes de régularisation et autres actifs :

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

### Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

## ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

### Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

### Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :

- Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

- Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

## AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

## IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

## PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

## JUGEMENTS UTILISES DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement)
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

Publiés en milliers de dirhams

Comptes consolidés au 31/12/20

**État de la situation financière consolidé**

Actif	Notes	31/12/20	31/12/19	01/01/19
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	1.630	1.134	4.215
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	499.955	399.960	199.961
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		499.955	399.960	199.961
Instruments dérivés de couverture				
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3			
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables				
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables				
Titres au coût amorti	5.1.4			
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	82.969	22.897	25.251
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	7.243.972	6.613.481	5.960.461
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux				
Placements des activités d'assurance				
Actifs d'impôt exigible		10.458	9.138	7.811
Actifs d'impôt différé		134.988	69.526	70.052
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	360.468	263.615	221.071
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participations dans des entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement				
Immobilisations corporelles	5.1.8	206.782	219.531	209.720
Immobilisations incorporelles	5.1.9	23.087	25.802	30.980
Ecart d'acquisition	5.1.10			
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>8.564.311</b>	<b>7.625.085</b>	<b>6.729.521</b>

**État de la situation financière consolidé**

PASSIF	Notes	31/12/20	31/12/19	01/01/19
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option				
Instruments dérivés de couverture				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	2.101.195	1.342.629	1.513.120
Dettes envers la clientèle	5.2.3	1.793.937	1.773.462	1.775.701
Titres de créance émis	5.2.4	2.677.400	2.690.179	2.010.224
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôt exigible		70.488	74.659	70.099
Passifs d'impôt différé		110.276	111.122	104.269
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	921.718	750.821	442.432
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0		
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance				
Provisions	5.2.6	55.624	43.021	52.476
Subventions et fonds assimilés				
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		208.332	130.000	130.000
Capitaux propres		625.340	709.191	631.201
Capitaux propres part du groupe		625.340	709.191	631.201
Capital et réserves liées		193.201	193.201	193.200
Réserves consolidées		437.590	368.546	329.515
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			571	
Résultat de l'exercice		-5.451	146.874	108.486
Intérêts minoritaires				
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8.564.311</b>	<b>7.625.085</b>	<b>6.729.521</b>

**État du résultat global consolidé**

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Notes	31/12/20	31/12/19
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	516.396	467.615
- Intérêts et charges assimilés	6.1	-145.267	-140.797
<b>MARGE D'INTERET</b>		<b>371.128</b>	<b>326.818</b>
+ Commissions (produits)	6.2	81.952	79.643
- Commissions (charges)	6.2	-5.693	-6.117
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>		<b>76.259</b>	<b>73.526</b>
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3		35
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4		
+ Produits des autres activités	6.5	40.578	35.785
- Charges des autres activités	6.5	-4.152	-3.194
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>483.813</b>	<b>432.970</b>
- Charges générales d'exploitation	6.6	-154.278	-158.807
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-16.420	-12.715
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>313.115</b>	<b>261.448</b>
Coût du risque	6.8	-324.194	-34.145
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-11.079</b>	<b>227.303</b>
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		9.808	1.274
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>-1.271</b>	<b>228.577</b>
- Impôt sur les résultats	6.9	-4.180	-81.703
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-5.451</b>	<b>146.874</b>
Intérêts minoritaires			
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE</b>		<b>-5.451</b>	<b>146.874</b>
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10		
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10		
<b>RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/20</b>	<b>31/12/19</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-5.451</b>	<b>146.874</b>
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>-5.451</b>	<b>146.874</b>
<b>RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>-5.451</b>	<b>146.874</b>
Dont Part du Groupe		-5.451	146.874
Dont Part des minoritaires			

**Périmètre**

Dénomination sociale	31/12/20		31/12/19		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

**5.1.1 Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux**

	31/12/20		31/12/19		01/01/19	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	1.447		1.032		732	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	183		101		3.482	
<b>Total</b>	<b>1.630</b>		<b>1.134</b>		<b>4.215</b>	

## Publiés en milliers de dirhams

### 5.1.2 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la juste valeur par résultat	31/12/20				31/12/19				01/01/19			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction												
Bons du Trésor												
Obligations et autres titres à revenu fixe												
Actions et autres titres à revenu variable												
Titres de participation non consolidés												
Instruments dérivés												
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat		499.955		499.955		399.960		399.960		199.961		199.961
<b>Total</b>		<b>499.955</b>	<b>0</b>	<b>499.955</b>		<b>399.960</b>		<b>399.960</b>		<b>199.961</b>		<b>199.961</b>

### 5.1.6 Prêts et créances sur la clientèle

	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/20	Total 31/12/19	Total 01/01/19
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle			
<b>Crédits de trésorerie</b>							
- Comptes à vue débiteurs							
- Créances commerciales							
- Crédits à l'exportation							
<b>Crédits à la consommation</b>				<b>7.989.808</b>	<b>7.989.808</b>	<b>7.058.146</b>	<b>6.348.933</b>
<b>Crédits à l'équipement</b>							
<b>Crédits immobiliers</b>							
<b>Intérêts courus à recevoir</b>							
<b>Valeurs reçues en pension</b>							
<b>Créances acquises par affacturage</b>							
<b>Autres créances</b>				<b>5.851</b>	<b>5.851</b>	<b>5.779</b>	<b>27.625</b>
<b>Encours bruts</b>				<b>7.995.659</b>	<b>7.995.659</b>	<b>7.063.925</b>	<b>6.376.558</b>
<b>Dépréciations</b>				<b>751.687</b>	<b>751.687</b>	<b>450.444</b>	<b>416.097</b>
<b>Encours nets</b>				<b>7.243.972</b>	<b>7.243.972</b>	<b>6.613.481</b>	<b>5.960.461</b>

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	31/12/20				31/12/19				01/01/19			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	4.687.879	2.451.914	855.865	<b>7.995.659</b>	5.314.022	1.246.807	503.096	<b>7.063.925</b>	4.904.046	959.842	512.670	<b>6.376.558</b>
Dépréciations	40.888	178.551	532.248	<b>751.687</b>	17.753	35.396	397.296	<b>450.444</b>	18.067	45.005	353.025	<b>416.097</b>
<b>Net</b>	<b>4.646.991</b>	<b>2.273.363</b>	<b>323.618</b>	<b>7.243.972</b>	<b>5.296.269</b>	<b>1.211.411</b>	<b>105.801</b>	<b>6.613.481</b>	<b>4.885.980</b>	<b>914.836</b>	<b>159.645</b>	<b>5.960.461</b>

### 5.1.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

	31/12/20	31/12/19	01/01/19
<b>A vue</b>	<b>82.969</b>	<b>22.897</b>	<b>25.251</b>
Comptes ordinaires	82.969	22.897	25.251
Prêts et comptes au jour le jour			
Valeurs reçues en pension au jour le jour			
<b>A terme</b>			
Prêts et comptes à terme			
Prêts subordonnés et participants			
Valeurs reçues en pension à terme			
Créances rattachées			
<b>Total Brut</b>	<b>82.969</b>	<b>22.897</b>	<b>25.251</b>
Dépréciation			
<b>Total Net</b>	<b>82.969</b>	<b>22.897</b>	<b>25.251</b>

### 5.1.7 Comptes de régularisation et autres actifs

	31/12/20	31/12/19	01/01/19
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués			
Créances fiscales	168.340	99.920	176.728
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	8.805	1.362	
Débiteurs Divers	183.323	162.334	44.343
Comptes de liaison			
<b>Total</b>	<b>360.468</b>	<b>263.615</b>	<b>221.071</b>

### 5.1.8 Immobilisations corporelles

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/20	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 31/12/19
Terrains et constructions	131.769	18.604			<b>113.165</b>
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	41.577	4.345			<b>37.232</b>
Autres immobilisations corporelles	36.433	4.514	-636		<b>32.555</b>
En-cours	10.162	756	-837		<b>10.243</b>
Droit d'utilisation				5.271	<b>-5.271</b>
<b>Total</b>	<b>219.942</b>	<b>28.220</b>	<b>-1.473</b>	<b>5.271</b>	<b>187.924</b>

### 5.1.9 Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/19	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotations exercice	Valeur brute au 31/12/20
Valeur brute	94.078	4.666	4.252		94.492
Amortissement	68.276			4.705	71.405
<b>Valeur nette</b>	<b>25.802</b>	<b>4.666</b>	<b>4.252</b>	<b>-4.705</b>	<b>23.087</b>

## Publiés en milliers de dirhams

## 5.2.2 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Total 31/12/20	Total 31/12/19
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		
Comptes ordinaires créditeurs		242.240		242.240	171.453
Valeurs données en pension		499.955		499.955	399.960
- au jour le jour					
- à terme		499.955		499.955	399.960
Emprunts de trésorerie		1.356.548		1.356.548	767.500
- au jour le jour					
- à terme		1.356.548		1.356.548	767.500
Emprunts financiers					
Intérêts courus à payer		2.452		2.452	3.716
Autres dettes					
<b>Total</b>		<b>2.101.195</b>		<b>2.101.195</b>	<b>1.342.629</b>

## 5.2.3 Dettes envers la clientèle

	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/20	Total 31/12/19
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				1.793.937	1.773.462	
Intérêts courus à payer						
<b>Total</b>				<b>1.793.937</b>	<b>1.773.462</b>	

## 5.2.5 Comptes de régularisation et autres passifs

	31/12/20	31/12/19
Opération diverses sur titres	501.266	400.859
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	211.800	186.602
Dividendes à payer		
Autres passifs	208.652	163.361
<b>Total</b>	<b>921.718</b>	<b>750.821</b>

## 6.2 Commissions

	31/12/20			31/12/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>81.952</b>		<b>81.952</b>	<b>79.643</b>		<b>79.643</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	81.952		81.952	79.643		79.643
Autre						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>5.693</b>	<b>-5.693</b>		<b>6.117</b>	<b>-6.117</b>	
sur opération de paiement	5.693	-5.693		6.117	-6.117	
sur opération de change						
Autres						
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>81.952</b>	<b>5.693</b>	<b>76.259</b>	<b>79.643</b>	<b>6.117</b>	<b>73.526</b>

## 5.2.6 Provisions

Provisions	31/12/19	Augmentation	Diminution	31/12/20
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	19.387	3.900		23.287
Provisions pour autres risques et charges	23.634	13.047	4.344	32.337
<b>Total</b>	<b>43.021</b>	<b>16.947</b>	<b>4.344</b>	<b>55.624</b>

## 6.1 Marge d'intérêt

	31/12/20	31/12/19
Sur opérations avec les établissements de crédits	36	
Sur opérations avec la clientèle	516.359	467.615
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail		
Autres intérêts et produits assimilés		
<b>Produits d'intérêt</b>	<b>516.396</b>	<b>467.615</b>
Sur opérations avec les établissements de crédits	44.881	52.689
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	93.400	81.162
Sur dettes subordonnées	6.985	6.942
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés		4
<b>Charges d'intérêt</b>	<b>145.267</b>	<b>140.797</b>

## 5.2.4 Titres de créances émis

	31/12/19	Augmentation	Diminution	31/12/20
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	2.690.179	606.421	619.200	2.677.400
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
<b>Total</b>	<b>2.690.179</b>	<b>606.421</b>	<b>619.200</b>	<b>2.677.400</b>

## Publiés en milliers de dirhams

### 6.3 Résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/20	31/12/19
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		35
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
<b>Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>		<b>35</b>

### 6.5 Résultat des autres activités

	31/12/20	31/12/19
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	36.425	32.591
<b>Produits et charges nets des autres activités</b>	<b>36.425</b>	<b>32.591</b>

### 6.6 Charges générales d'exploitation

	31/12/20	31/12/19
Charges de personnel	93.895	94.499
Impôts et taxes	1.652	1.567
Services extérieurs et autres charges	58.731	62.742
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>154.278</b>	<b>158.807</b>

### Charges du personnel

	31/12/20	31/12/19
Salaires et appointements	54.782	53.510
Primes et indemnités	15.439	14.923
Charges de retraite	15.104	18.759
Charges d'assurances sociales	5.170	4.703
Autres charges de personnel	3.400	2.604
<b>Total</b>	<b>93.895</b>	<b>94.499</b>

### 6.7 Amortissement et dépréciation des immobilisations

	31/12/20	31/12/19
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4.705	3.850
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11.715	8.864
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
<b>Total</b>	<b>16.420</b>	<b>12.715</b>

### 6.8 Coût du risque

	31/12/20	31/12/19
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>314.980</b>	<b>120.248</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	314.980	112.296
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques		7.952
<b>Reprise de provisions</b>	<b>4.344</b>	<b>97.841</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances		95.789
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	4.344	2.052
<b>Variation des provisions</b>	<b>310.635</b>	<b>22.407</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	16.114	17.580
Récupérations sur prêts et créances amorties	-2.555	-5.841
Autres pertes		
<b>Coût du risque</b>	<b>324.194</b>	<b>34.145</b>

### 6.9 Charge d'impôt reconnue en état du résultat global

	31/12/20	31/12/19
Charge d'impôts courants	70.488	74.659
Charge d'impôts différés	-66.308	7.043
<b>Charge d'impôts de la période</b>	<b>4.180</b>	<b>81.703</b>

### 6.10 Résultat de base et résultat dilué par action

	31/12/20	31/12/19
Résultat net part du Groupe	-5.451	146.874
Nombre d'actions ordinaires émises	1.932	1.932
<b>Résultat par action en dirhams</b>	<b>-3</b>	<b>76</b>

### 7 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/20	31/12/19
<b>Engagements de financements et de garantie donnés</b>	<b>3.766</b>	<b>37.664</b>

#### Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés

- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>3.766</b>	<b>37.664</b>

- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	3.766	37.664

#### Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés

- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		

#### Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		

<b>Engagements de financements et de garantie reçus</b>	<b>3.489</b>	<b>602.975</b>
---	--------------	----------------

#### Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés

- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		

<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>3.489</b>	<b>602.975</b>
--	--------------	----------------

- Garanties de crédits		600.000
- Autres garanties reçues	3.489	2.975

#### Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues		

Publiés en milliers de dirhams

## 8 TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	«Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables»	«Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables»	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres de clôture 31 décembre 2018 (Avant FTA)</b>	<b>193.200</b>			<b>380.165</b>					<b>573.365</b>
Changement de méthodes comptables									
Impacte de la première adoption IFRS (FTA)				57.836					57.836
Autres variations									
<b>Capitaux propres d'ouverture 1er janvier 2019</b>	<b>193.200</b>			<b>438.001</b>					<b>631.201</b>
Opérations sur capital		1							1
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-69.455					-69.455
<b>Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2019</b>				<b>146.874</b>					<b>146.874</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)									
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)									
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					570.881				571
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>									
Variation de périmètre									
Autres variations									
<b>Capitaux propres clôture 31 Décembre 2019</b>	<b>193.200</b>	<b>1</b>		<b>515.420</b>	<b>571</b>				<b>709.191</b>
Changement de méthodes comptables									
Autres variations									
<b>Capitaux propres d'ouverture 1er janvier 2020</b>	<b>193.200</b>	<b>1</b>		<b>515.420</b>	<b>571</b>				<b>709.191</b>
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-78.401					-78.401
<b>Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2020</b>				<b>-5.451</b>					<b>-5.451</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)									
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (F)									
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>									
Variation de périmètre									
Autres variations									
<b>Capitaux propres clôture 31 Décembre 2020</b>	<b>193.200</b>	<b>1</b>		<b>431.568</b>	<b>571</b>				<b>625.340</b>

Publiés en milliers de dirhams

## 9 INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/20	31/12/19
<b>1. Résultat avant impôts (A)</b>	<b>-1.271</b>	<b>228.577</b>
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	16.420	12.715
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	12.603	9.637
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement		-35
9. +/- Autres mouvements	70.479	-30.715
<b>"10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)"</b>	<b>99.501</b>	<b>-8.398</b>
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	698.494	-168.137
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-610.015	-655.260
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-112.774	480.561
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2.244	275.459
15. - Impôts versés	-74.659	-70.099
<b>"16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)"</b>	<b>-96.710</b>	<b>-137.476</b>
<b>"17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)"</b>	<b>1.521</b>	<b>82.703</b>
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-956	-16.329
<b>"21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)"</b>	<b>-956</b>	<b>-16.329</b>
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-78.401	-69.455
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	78.332	
<b>"24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)"</b>	<b>-68</b>	<b>-69.455</b>
<b>"25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie"</b>		
<b>"26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)"</b>	<b>496</b>	<b>-3.081</b>
<b>COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE</b>		
<b>27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>1.134</b>	<b>4.215</b>
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1.134	4.215
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLOTURE</b>	<b>1.630</b>	<b>1.134</b>
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1.630	1.134
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>496</b>	<b>-3.081</b>

### 10.1 Preuve d'impôts

	31/12/20	31/12/19
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-5.451</b>	<b>146.874</b>
Impôts exigibles (IS)	70.488	74.659
Impôts différés	-66.308	7.043
<b>Total charge fiscale consolidée IFRS</b>	<b>4.180</b>	<b>81.703</b>
<b>Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts</b>	<b>-1.271</b>	<b>228.577</b>
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)		
Montant de différences de taux mère/filiale	-992	5.161
Impôt sur différences temporelles	-4.917	-2.935
Effet des autres éléments	-4.945	-4.945
Charge fiscale recalculée		
<b>Taux d'impôt légal au Maroc</b>	<b>37%</b>	<b>37%</b>

### 10.2 Variation des impôts différés au cours de la période

	31/12/19	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2020
Impôts différés actifs	69.526	65.462		134.988
Impôts différés passifs	111.122	-846		110.276
<b>Impôts différés actifs / passifs</b>	<b>-41.596</b>	<b>66.308</b>		<b>24.712</b>

**GRUPE SOFAC**  
**« SOCIETE DE FINANCEMENT D'ACHATS A CREDIT »**

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés**

**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020**

- Établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues. Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés. Au 31 décembre 2020, le montant total des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à 7.244 MMAD ; le montant total des dépréciations s'élève à 752 MMAD. Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit, du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues et des enjeux d'anticipation du risque de crédit liés à la crise de la Covid-19, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constituait un point clé de l'audit.

• Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des dépréciations comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la norme IFRS9 et aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe et testé les contrôles clés manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou dégradées.

Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »). Nous avons porté une attention particulière aux secteurs impactés par la crise Covid-19 ainsi qu'aux contreparties ayant bénéficié de moratoires,
- vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3,
- apprécié les analyses menées par la Direction et la méthodologie retenue pour déterminer les ajustements post-modèle à appliquer dans le cadre de l'anticipation du risque lié à la Covid-19.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que

Aux actionnaires de la  
**Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC S.A"**  
57, Bd Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés**

**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 425 340 dont une perte consolidée de KMAD 5 451. Ces états ont été établis par le Conseil d'Administration tenu en date du 1er février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle**

- Risque identifié

Le groupe comptabilise des dépréciations au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3). Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,

celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 février 2021

**Les Commissaires aux Comptes**



**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Grant Thornton  
International  
47, rue Allal Ben Abdellah - Casa  
Tél : 422 43 48 00 - Fax : 0522 29 66 70  
**Faïçal MEKOUAR**  
Associé



**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 Bd. Abdelmoumen  
10380 CASABLANCA  
Taha FERDOUS  
Associé Fax : 0522 423 400

## DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

### Risque de crédit

#### a - Politique de gestion du risque de crédit

Le **Risque de Crédit** est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

Sofac a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un **Risque de Crédit** ou de contrepartie pour compte propre.

#### b - Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- **Comité des Risques** : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé

- **Comité Risque de crédit** : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

#### c - Comitologie

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de **Risque de Crédit** des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

#### d - Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de **Risque de Crédit** du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité **Risque de Crédit** qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité **Risque de Crédit** assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la **stabilité** et la **performance** du score.

#### e - Surveillance des risques – contrôles à priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

#### f - Surveillance du portefeuille des engagements

La **surveillance du portefeuille des engagements** se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les **analyses multicritères du portefeuille des engagements** sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

#### g - Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité **Risque de Crédit**.

#### h - Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité **Risque de Crédit**, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personae - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

### Risque opérationnel

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

#### a - Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

#### • Identification des risques :

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'événement de risque), une catégorie d'événement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

#### • Evaluation des risques :

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité)

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.

#### • Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

## • Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

## • Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

## b - Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;
- Evaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;
- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

## c - Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarii de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

## Risques de taux et de liquidité – ALM

### a - Evaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

Sofac procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

### b - Evaluation du Risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

### c - Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

### d - Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

Publiés en milliers de dirhams

Comptes sociaux au 31/12/20

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1.196.382</b>	<b>1.160.277</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les	36	
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la	461.460	439.397
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	24.003	20.840
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	597.517	586.212
6. Commissions sur prestations de service	98.372	95.002
7. Autres produits bancaires	14.994	18.826
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>714.958</b>	<b>709.016</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les	42.458	50.991
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	100.385	88.104
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	562.566	559.007
12. Autres charges bancaires	9.550	10.914
<b>III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>481.423</b>	<b>451.261</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	701	
14. Charges d'exploitation non bancaire		
<b>IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>201.740</b>	<b>203.300</b>
15. Charges de personnel	86.866	89.195
16. Impôts et taxes	1.637	1.561
17. Charges externes	102.034	101.632
18. Autres charges générales d'exploitation	2.369	1.999
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des	8.834	8.913
<b>V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES</b>	<b>365.264</b>	<b>162.122</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements	246.008	141.535
21. Pertes sur créances irrécouvrables	16.803	17.580
22. Autres dotations aux provisions	102.454	3.007
<b>VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR</b>	<b>158.028</b>	<b>101.309</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par	151.128	93.416
24. Récupérations sur créances amorties	2.555	5.841
25. Autres reprises de provisions	4.344	2.052
<b>VII. RESULTAT COURANT</b>	<b>73.148</b>	<b>187.149</b>
26. Produits non courants	9.107	1.274
27. Charges non courantes	5.616	5.431
<b>VIII. RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>76.640</b>	<b>182.992</b>
28. Impôts sur les résultats	59.314	64.201
<b>IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>17.326</b>	<b>118.790</b>

**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS**

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées		2.100		2.100	2.100		26.157	24.036	24.003
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/2019	23.505	23.384	24.003
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2.000	100%	2.000	2.000	31/12/2019	2.652	652	
Autres titres de participation									
<b>TOTAL</b>		<b>2.100</b>		<b>2.100</b>	<b>2.100</b>		<b>26.157</b>	<b>24.036</b>	<b>24.003</b>

**ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS</b>		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	461.496	439.397
2.(-) Intérêts et charges assimilées	142.843	139.095
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>318.653</b>	<b>300.301</b>
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	597.517	586.212
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	562.566	559.007
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>34.951</b>	<b>27.205</b>
5.(+) Commissions perçues	98.372	95.002
6.(-) Commissions servies	5.693	7.617
<b>Marge sur commissions</b>	<b>92.679</b>	<b>87.385</b>
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-3.739	-3.194
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-118	-13
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>-3.857</b>	<b>-3.207</b>
11.(+) Divers autres produits bancaires	38.997	39.576
12.(-) Diverses autres charges bancaires		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE (*)</b>	<b>481.423</b>	<b>451.261</b>
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	701	
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	201.740	203.300
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>280.385</b>	<b>247.961</b>
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	109.127	59.857
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	98.109	955
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>73.148</b>	<b>187.149</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>3.492</b>	<b>-4.157</b>
19.(-) Impôts sur les résultats	59.314	64.201
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>17.326</b>	<b>118.790</b>
	31/12/2020	31/12/2019
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
<b>(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>17.326</b>	<b>118.790</b>
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles*	8.834	8.913
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		484
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>26.160</b>	<b>127.220</b>
31.(-) Bénéfices distribués	78.401	69.455
<b>(-) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-52.241</b>	<b>57.764</b>

## Publiés en milliers de dirhams

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020**

BILAN ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
<b>1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>1.630</b>	<b>1.134</b>
<b>2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>59.726</b>	<b>422</b>
. A vue	59.726	422
. A terme		
<b>3.Créances sur la clientèle</b>	<b>4.295.947</b>	<b>3.815.136</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	4.073.247	3.669.036
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	222.700	146.101
<b>4.Créances acquises par affacturage</b>		
<b>5.Titres de transaction et de placement</b>	<b>499.955</b>	<b>399.960</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	499.955	399.960
. Titres de propriété		
<b>6.Autres actifs</b>	<b>317.228</b>	<b>291.497</b>
<b>7.Titres d'investissement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
<b>8.Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>2.100</b>	<b>2.100</b>
<b>9.Créances subordonnées</b>		
<b>10.Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>3.265.345</b>	<b>2.853.359</b>
<b>11.Immobilisations incorporelles</b>	<b>23.832</b>	<b>26.547</b>
<b>12.Immobilisations corporelles</b>	<b>39.341</b>	<b>36.903</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>8.505.104</b>	<b>7.427.058</b>

**HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020**

HORS BILAN	31/12/2020	31/12/2019
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>3.766</b>	<b>37.664</b>
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3.766	37.664
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>3.489</b>	<b>602.975</b>
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		600.000
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3.489	2.975
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

**TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Nature des titres émis	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Provisions		Emissions	Remboursements	Montant au fin de l'Exercice
			Taux d'intérêt				
Entreprises liées	350.533	36	3,22%			208.867	141.667
Entreprises apparentées	260.000	48	3,30%			40.000	220.000
Entreprises liées	1.278.300	60	3,24%		350.000	207.000	1.421.300
Entreprises apparentées	680.000	72	3,26%		250.000	88.333	841.667
Entreprises liées	75.000	24	3,12%			75.000	
Entreprises apparentées	46.346					6.421	52.767
Entreprises liées	2.690.179				600.000	625.621	2.677.400

BILAN PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
<b>1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>2.101.195</b>	<b>1.342.815</b>
. A vue	242.668	171.988
. A terme	1.858.526	1.170.827
<b>3.Dépôts de la clientèle</b>	<b>1.793.937</b>	<b>1.773.462</b>
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	1.793.937	1.773.462
<b>4.Titres de créance émis</b>	<b>2.677.400</b>	<b>2.690.179</b>
. Titres de créance négociables émis	2.677.400	2.690.179
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
<b>5.Autres passifs</b>	<b>1.049.262</b>	<b>852.659</b>
<b>6.Provisions pour risques et charges</b>	<b>134.213</b>	<b>36.104</b>
<b>7.Provisions réglementées</b>		
<b>8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>9.Dettes subordonnées</b>	<b>208.332</b>	<b>130.000</b>
<b>10.Ecarts de réévaluation</b>		
<b>11.Réserves et primes liées au capital</b>	<b>175.180</b>	<b>175.180</b>
<b>12.Capital</b>	<b>193.200</b>	<b>193.200</b>
<b>13.Actionnaires.Capital non versé (-)</b>		
<b>14.Report à nouveau (+/-)</b>	<b>155.058</b>	<b>114.668</b>
<b>15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>16.Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>17.326</b>	<b>118.790</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>8.505.104</b>	<b>7.427.058</b>

**PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES**
**A1.1 PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE**

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

**A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

**A1.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION**
**A1.3.1 Crédits à la clientèle**

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

**A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)**

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

**A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement**

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002.

pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû. pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable

Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

- 20 % pour les créances préjudiciables.
- 50 % pour les créances douteuses.
- 100 % pour les créances compromises

**A1.4 LES DETTES**

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

## Publiés en milliers de dirhams

### PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2020

INTITULES	MONTANTS
<b>I - RESULTAT BRUT COMPTABLE</b>	<b>76.640</b>
. Bénéfice net	76.640
. Perte nette	
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>112.016</b>
<b>1- Courantes</b>	<b>106.401</b>
2- Non courantes	5.616
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>	<b>28.348</b>
1- Courantes	24.003
2- Non courantes	4.344
<b>TOTAL</b>	<b>160.308</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	160.308
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>	
. Bénéfice net fiscal (A - C)	
OU	
. Déficit net fiscal (B)	
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>	
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

### VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>502.055</b>				<b>502.055</b>	<b>402.060</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	499.955				499.955	399.960
TITRES DE PROPRIETE	2.100				2.100	2.100
<b>TOTAL</b>	<b>502.055</b>				<b>502.055</b>	<b>402.060</b>

### DEPOTS DE LA CLIENTELE

DETTES	Secteur public	Secteur privé			Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>COMPTES A VUE CREDITEURS</b>						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				1.793.937	1.793.937	1.773.462
INTERETS COURUS A PAYER						
<b>TOTAL</b>				<b>1.793.937</b>	<b>1.793.937</b>	<b>1.773.462</b>

### TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

	31/12/2020	31/12/2019
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1.172.379	1.139.437
2.(+) Récupérations sur créances amorties	2.555	5.841
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	9.809	1.274
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	714.958	709.016
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	5.616	5.431
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	192.906	194.387
7.(-) Impôts sur les résultats versés	59.314	64.201
<b>I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>211.948</b>	<b>173.517</b>
<b>Variation des :</b>		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-59.304	3.859
9.(+) Créances sur la clientèle	-592.493	-486.972
10.(+) Titres de transaction et de placement	-99.995	-201.999
11.(+) Autres actifs	-25.731	-42.816
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-411.986	-221.837
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	758.380	-170.305
14.(+) Dépôts de la clientèle	20.475	-2.239
15.(+) Titres de créance émis	-12.779	679.955
16.(+) Autres passifs	196.602	333.668
<b>II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-226.830</b>	<b>-108.686</b>
<b>III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)</b>	<b>-14.882</b>	<b>64.831</b>
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	8.557	19.297
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus	24.003	20.840
<b>IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>15.446</b>	<b>1.543</b>
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés	78.332	
28.(-) Dividendes versés	78.401	69.455
<b>V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-68</b>	<b>-69.455</b>
<b>VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)</b>	<b>496</b>	<b>-3.081</b>
<b>VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1.133</b>	<b>4.214</b>
<b>VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1.629</b>	<b>1.133</b>

### CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	183	59.726			59.909	524
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>59.726</b>			<b>59.909</b>	<b>524</b>

## Publiés en milliers de dirhams

### CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CRÉDITS DE TRÉSORERIE</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CRÉDITS A LA CONSOMMATION			4.073.247	4.073.247	3.669.036	
CRÉDITS A L'EQUIPEMENT						
CRÉDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CRÉDITS						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>			<b>783.084</b>	<b>783.084</b>	<b>603.776</b>	
- Créances pré-douteuses			142.891	142.891	97.457	
- Créances douteuses			27.037	27.037	12.402	
- Créances compromises			613.156	613.156	493.917	
PROVISIONS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE			560.384	560.384	457.675	
<b>TOTAL</b>			<b>4.295.947</b>	<b>4.295.947</b>	<b>3.815.136</b>	

### ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	"En référence à la demande de l'APSF auprès de Bank-Al Maghrib, formulée dans le cadre de la crise sanitaire Covid 19, un traitement comptable dérogatoire au moratoire accordé par les sociétés de crédit bail et LOA en application de la mesure de soutien décidée par le Comité de veille Economique et le Conseil national de comptabilité dans son avis n°13.	Le traitement consiste à procéder à une suspension des dotations aux amortissements des biens donnés en crédit-bail sur la durée du moratoire pour les dossiers ayant fait l'objet de suspension.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

### VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31 décembre 2020

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>499.955</b>	<b>499.955</b>	<b>502.930</b>			
<b>BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES</b>						
<b>OBLIGATIONS</b>						
AUTRES TITRES DE CREANCE	499.955	499.955	502.930			
<b>TITRES DE PROPRIETE</b>						
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>						
<b>BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES</b>						
<b>OBLIGATIONS</b>						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
<b>TITRES DE PROPRIETE</b>						
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>						
<b>BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES</b>						
<b>OBLIGATIONS</b>						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

### DETAIL DES AUTRES ACTIFS

NATURE	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Crédit TVA	11.597	12.766
TVA demandée en remboursement		
TVA récupérable	92.542	26.192
Crédit IS	64.201	60.961
Autres débiteurs	49.473	95.944
Comptes de régularisation - Actif	93.012	89.779
Charges à Répartir	6.404	5.854
<b>TOTAL</b>	<b>317.228</b>	<b>291.497</b>

### DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc		Etablissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		242.668		242.668	171.988
VALEURS DONNEES EN PENSION		499.955		499.955	399.960
- au jour le jour					
- à terme		499.955		499.955	399.960
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE		1.356.548		1.356.548	767.500
- au jour le jour					
- à terme		1.356.548		1.356.548	767.500
EMPRUNTS FINANCIERS					
AUTRES DETTES					
INTERETS COURUS A PAYER		2.024		2.024	3.366
<b>TOTAL</b>		<b>2.101.195</b>		<b>2.101.195</b>	<b>1.342.815</b>

Publiés en milliers de dirhams

## IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions		Cumul des provisions
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>4.049.732</b>	<b>5.715.948</b>	<b>5.144.853</b>	<b>4.620.827</b>	<b>560.115</b>	<b>1.352.220</b>	<b>3.027</b>	<b>2.482</b>	<b>3.262</b>	<b>3.265.345</b>
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	4.041.360	2.732.510	2.141.620	4.632.250	560.115	1.352.220	2.451	1.940	1.602	3.278.428
- Crédit-bail mobilier en cours	7.698	4.031.789	4.001.708	37.779						37.779
- Crédit-bail mobilier loué	3.992.442	1.367.975	820.428	4.539.990	555.129	1.322.218	2.451	1.940	1.602	3.216.170
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	30.589	24.084	17.374	37.299	4.986	30.002				7.297
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR		309	135	174						174
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE	19.003	291.791	305.209	5.584			576	542	1.659	3.925
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>TOTAL</b>	<b>4.049.732</b>	<b>5.715.948</b>	<b>5.144.853</b>	<b>4.620.827</b>	<b>560.115</b>	<b>1.352.220</b>	<b>3.027</b>	<b>2.482</b>	<b>3.262</b>	<b>3.265.345</b>

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		Cumul
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>94.823</b>	<b>4.666</b>	<b>4.252</b>	<b>95.237</b>	<b>68.276</b>	<b>3.129</b>		<b>71.405</b>	<b>23.832</b>
- Droit au bail	1.565			1.565					1.565
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	77.636	4.666		82.302	68.276	3.129		71.405	10.897
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	15.622		4.252	11.370					11.370
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>84.992</b>	<b>9.615</b>	<b>1.473</b>	<b>93.134</b>	<b>48.089</b>	<b>5.705</b>		<b>53.793</b>	<b>39.341</b>
- Immeubles d'exploitation	6.445			6.445	3.999	233		4.232	2.213
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	6.445			6.445	3.999	233		4.232	2.213
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	35.791	4.345		40.137	29.228	2.931		32.159	7.978
. Mobilier de bureau d'exploitation	6.108	674		6.782	5.083	418		5.501	1.281
. Matériel de bureau d'exploitation	3.794			3.794	3.451	207		3.658	136
. Matériel informatique	25.536	3.672		29.207	20.344	2.303		22.647	6.561
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	354			354	350	3		352	1
. Autres matériels d'exploitation									
- Agencements et installations techniques	30.359	4.514	636	34.237	13.988	2.501		16.489	17.748
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2.209			2.209	874	40		914	1.295
- Immobilisations corporelles en cours	10.188	756	837	10.107					10.107
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
<b>TOTAL</b>	<b>179.814</b>	<b>14.282</b>	<b>5.724</b>	<b>188.371</b>	<b>116.364</b>	<b>8.834</b>		<b>125.198</b>	<b>63.173</b>

## Publiés en milliers de dirhams

### DETAIL DES AUTRES PASSIFS

NATURE	(milliers MAD)	
	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Fournisseurs et Assimilés	98.982	57.254
Personnel	5.512	4.579
Organismes sociaux	3.848	3.633
Etat, impôts et taxes	122.705	105.710
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	62.425	58.241
Autres Comptes de régularisation - Passif	755.789	623.243
<b>TOTAL</b>	<b>1.049.262</b>	<b>852.659</b>

### PROVISIONS

PROVISIONS	(milliers MAD)			
	Encours		Autres	Encours 31/12/2020
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	425.808	246.008	151.128	520.687
créances sur les établissements de crédit et assimilés				
créances sur la clientèle	424.182	245.635	150.790	519.028
titres de placement				
titres de participation et emplois assimilés				
immobilisations en crédit-bail et en location	1.625	373	339	1.659
autres actifs				
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>36.104</b>	<b>102.409</b>	<b>4.300</b>	<b>134.213</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature				
Provisions pour risques de change				
Provisions pour risques généraux				
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires				
Provisions pour autres risques et charges	36.104	102.409	4.300	134.213
Provisions réglementées				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>461.912</b>	<b>348.417</b>	<b>155.428</b>	<b>654.901</b>

\* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêt des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêts en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

### DETTES SUBORDONNEES

NATURE	(milliers MAD)			
	Montant au 31/12/2020	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2019
Entreprises liées	130.000	Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6ème année	130.000
Entreprises apparentées				

### MARGE D'INTERETS

NATURE	31/12/20	31/12/19
1- Intérêts et produits assimilés	461.496	439.397
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits	36	
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	461.460	439.397
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
-2 Intérêts et charges assimilées	142.843	139.095
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	42.458	50.991
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	100.385	88.104
<b>MARGES D'INTERET (2-1)</b>	<b>318.653</b>	<b>300.301</b>

### CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	(milliers MAD)			
	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2020
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	175.180			175.180
Réserve légale	19.320			19.320
Autres réserves	22.394			22.394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133.466			133.466
Capital	193.200			193.200
Capital appelé	193.200			193.200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		78.401		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	114.668	40.390		155.058
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	118.790	-118.790	17.326	17.326
<b>Total</b>	<b>601.839</b>		<b>17.326</b>	<b>540.764</b>

### VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	(milliers MAD)		
	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	5.796.538	Crédits à la consommation affectés	1.410.726
		Crédits à la consommation Non affectés	228.962
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	4.156.850
<b>TOTAL</b>	<b>5.796.538</b>		<b>5.796.538</b>
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	502.660	Valeurs données en pension	499.955
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>502.660</b>		<b>499.955</b>

### DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (4=3-2+1)
A. TVA collectée	40.639	261.626	240.220	62.044
B. TVA à récupérer	26.192	290.171	223.821	92.542
. Sur charges	6.184	25.515	24.832	6.867
. Sur immobilisations	20.008	264.656	198.989	85.675
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	12.766	19.667	20.837	11.597
Solde déclaration TVA physique				

## Publiés en milliers de dirhams

### ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/20	31/12/19
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>3.766</b>	<b>37.664</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	3.766	37.664
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits donnés		
Autres cautions, avals et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Garanties de crédits donnés		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>3.489</b>	<b>2.975</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3.489	2.975
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

### PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

NATURE	31/12/20	31/12/19
Titres de transactions	0	56
Titres de participation	24.003	20.840
Participations des entreprises liées		

### DETAIL DES COMMISSIONS

NATURE	31/12/20	31/12/19
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	96.351	91.935
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	2.021	3.067

### VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	39.824	26.633	250.627	2.380.763	1.598.100	4.295.947
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	136.034	44.528	286.648	2.583.120	215.015	3.265.345
<b>TOTAL</b>	<b>175.859</b>	<b>71.161</b>	<b>537.274</b>	<b>4.963.884</b>	<b>1.813.115</b>	<b>7.561.292</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	100.000	499.955	762.500	494.048	244.692	2.101.195
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis	52.767	175.000	369.667	1.829.967	250.000	2.677.400
Emprunts subordonnés		43		130.000	78.289	208.332
<b>TOTAL</b>	<b>152.767</b>	<b>674.999</b>	<b>1.132.167</b>	<b>2.454.014</b>	<b>572.981</b>	<b>4.986.928</b>

### REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 décembre 2020

Montant du capital :		193.200.000,00 DHS		
Montant du capital social souscrit et non appelé :		0,00 DHS		
Valeur nominale des titres :		100,00 DHS		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus	Part du capital détenue %	
			Exercice précédent	Exercice actuel
CIH	Avenue Hassan 2 - casablanca	1.281.010	1.281.010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648.241	648.241	33,55%
Flottant		2.749	2.749	0,14%
<b>Total</b>		<b>1.932.000</b>	<b>1.932.000</b>	<b>100%</b>

### AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	Montants	Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>
		Réserve légale
Report à nouveau		Dividendes
		78.401
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves
Résultat net de l'exercice	118.790	Primes d'émission, de fusion et d'apport
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau
		40.390
Autres prélèvements		
<b>TOTAL A</b>	<b>118.790</b>	<b>TOTAL B</b>
		<b>118.790</b>

### RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31 décembre 2020

NATURE	31/12/20	31/12/19	31/12/18
	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	481.423	451.261	404.383
2- Résultat avant impôts	76.640	182.992	166.202
3- Impôts sur les résultats	59.314	64.201	60.961
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	78.401	69.455	53.671
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation )			
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	9	61	54
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	67.770	66.858	67.296
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	348	346	340

## Publiés en milliers de dirhams

### VENTILATION DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

NATURE	31/12/20	31/12/19
Charges générales d'exploitation	201.740	203.300
CHARGES DE PERSONNEL	86.866	89.195
IMPÔTS ET TAXES	1.637	1.561
CHARGES EXTERNES	102.034	101.632
AUTRES CHARGES générales D'EXPLOITATION	2.369	1.999
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8.834	8.913

### VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES

NATURE	31/12/20	31/12/19
Produits d'exploitation non bancaires	701	
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	151.128	93.416
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	2.555	5.841
Produits non courants	9.107	1.274
<b>Total Autres Produits</b>	<b>163.492</b>	<b>100.531</b>
Autres charges bancaires	9.550	10.914
Charges d'exploitation non bancaires		
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	246.008	141.535
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	16.803	17.580
Charges non courantes	5.616	5.431
<b>Total Autres charges</b>	<b>277.976</b>	<b>175.460</b>

### RESEAU AU 31 décembre 2020

RESEAU	20/12/31	31/12/19
Guichets permanents (Agence du siège + Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires))	53	51
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)	0	0

### ETATS NEANTS

Code Etat	APPELATION
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B9.BIS	PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMONILISATIONS
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B28	RESULTATS DES OPERATIONS DE MARCHE
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE DEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

### EFFECTIFS AU 31 décembre 2020

EFFECTIFS	31/12/20	31/12/19
Effectifs rémunérés	351	344
Effectifs utilisés	351	344
Effectifs équivalent plein temps	351	344
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires ( équivalent plein temps)		
Cadres ( équivalent plein temps)	94	93
Employés ( équivalent plein temps)	257	251
dont effectifs employés à l'étranger		

### DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31 décembre 2020

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	73.148
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	106.401
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	24.003
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	155.546
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	59.314
. Résultat courant après impôts (=)	13.834

(\*) (Hors Imputation des déficits reportables)

### II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

NEANT

### EFFECTIFS AU 31 décembre 2020

EFFECTIFS	31/12/20	31/12/19
Effectifs rémunérés	351	344
Effectifs utilisés	351	344
Effectifs équivalent plein temps	351	344
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires ( équivalent plein temps)		
Cadres ( équivalent plein temps)	94	93
Employés ( équivalent plein temps)	257	251
dont effectifs employés à l'étranger		

## SOCIETE DE FINANCEMENT D'ACHATS A CREDIT « SOFAC S.A »

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux actionnaires de la  
**Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC S.A"**  
57, Bd Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

#### Audit des états de synthèse

##### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Financement d'Achats à Crédit « SOFAC », comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 749.077 dont un bénéfice net de KMAD 17.236. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 17 février 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Financement d'Achats à Crédit « SOFAC » au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

##### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

##### Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

###### Risque identifié

Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- L'identification des engagements en souffrances sensibles ;
- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Par ailleurs, au 31 décembre 2020, en sus des règles issues de la circulaire de Bank Al-Maghrib, SOFAC a également constitué

une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2020, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élevaient respectivement à MMAD 4.295 et MMAD 3.265. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al-Maghrib s'élève à MMAD 521. Celui relatif à la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 s'élève à MMAD 119.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

##### Réponse d'audit :

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :  
- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;  
- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;  
- Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

##### Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

##### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

##### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques,

et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

##### VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous n'avons pas d'observations à formuler au terme de ces vérifications.

Casablanca, le 24 février 2021

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
MEMBRE DU GRANT THORNTON  
47, rue Allal Ben Abdellah - Casablanca  
Tél : 0522 43 48 00 - Fax : 0522 29 66 70  
**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
MEMBRE DU GRANT THORNTON  
101, Bd. Abdelmoumen  
Casablanca  
**Taha FERDAOUS**  
Associé Fax : 0522 423 400